

Pompier(ère) Service de sécurité incendie

Liste des salariés temporaires

Vous avez le goût d'un travail satisfaisant et qui offre des défis à votre mesure? La Ville de Gatineau est l'endroit par excellence où travailler, de par la diversité des emplois et les nombreuses opportunités de carrière que l'on y retrouve.

Le dynamisme et le bien-être des 3000 employés sont au cœur des préoccupations de la Ville. Cette dernière s'est d'ailleurs dotée de valeurs qui sous-tendent les choix, les décisions et les actions des personnes qui y travaillent : Respect, Approche client, Leadership visionnaire, Engagement, Bien-être et Éthique et justice.

Quatrième ville en importance au Québec avec une population de 250 000 personnes, Gatineau est un employeur de choix!

Concours interne/externe : POM-2010-003

Résumé des fonctions :

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, le pompier est chargé de la lutte contre les incendies, c'est-à-dire de prévenir, combattre, et éteindre les feux ainsi que de sauvegarder les personnes et les biens. Il doit exécuter rapidement et efficacement différentes tâches courantes relatives à l'entretien du matériel d'extinction et des biens du service. Le pompier doit effectuer des activités de prévention et d'éducation du public.

Qualifications et exigences :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en intervention en sécurité incendie ou son équivalent reconnu par le ministre de l'Éducation (**copies du diplôme et relevé de notes exigées**).
- Détenir un certificat (valide depuis moins d'un an) du cours de réanimation cardiorespiratoire (RCR) et premiers soins (**copie du certificat exigée**).
- Détenir la carte de compétence de conducteur d'embarcation de plaisance (**copie de la carte exigée**).
- Être détenteur d'un permis de conduire classe 4A – véhicule d'urgence (**copie du permis exigée**). Un permis incluant la classe 3 ou de l'expérience de conduite d'un véhicule lourd sera un atout.
- Avoir une vision minimale de 20/40 des deux yeux, sans aucune pathologie oculaire. Les lunettes ou les lentilles cornéennes ne sont pas permises (**copie de l'attestation du spécialiste sera exigée à la fin du processus**).
- Parler, lire et écrire le français et posséder une connaissance d'usage de l'anglais.
- Satisfaire à un tri sécuritaire.
- Réussir les épreuves de qualification, le cas échéant.
- Détenir un DEC en sécurité incendie sera un atout.
- Détenir le profil 2 / Officier 1 sera un atout.

* Pour des raisons opérationnelles, une priorité sera accordée aux candidats résidants à Gatineau ou dans un rayon de 15 Km des limites de la Ville de Gatineau.

Lieu de travail

L'ensemble du territoire de la Ville de Gatineau.

Taux horaire : de 17,65 \$ à 32,10 \$.

Conditions de travail : Selon la convention collective en vigueur. Aucun horaire de travail ou de minimum d'heures par semaine n'est garanti.

Inscription

Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir **leur curriculum vitae, incluant une copie de tous les documents exigés***, en mentionnant le numéro de concours POM-2010-003 avant 16 heures le 27 septembre 2010.

Ville de Gatineau
Service des ressources humaines
25, rue Laurier, 5^e étage
C.P. 1970, Succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Téléphone : (819) 243-2345 poste 7150
Télécopieur : (819) 595-7849
Courriel : ressources.humaines@gatineau.ca

* Veuillez prendre note que les candidatures incomplètes seront automatiquement rejetées.

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.